

« Les étranges »

un spectacle de théâtre-forum pour tous publics
sur comment agir avec les personnes exilées sans papiers

Sensibiliser les gens et les informer de ce qui se joue à propos des personnes sans-papiers, pour elles et eux, pour nous et pour notre société.

Chercher ensemble comment nous pouvons nous situer en tant que citoyen.nes et quelles sont les plus petites actions possibles que nous pouvons mettre en œuvre collectivement et individuellement.



Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir (NAJE)
Association loi 1901 déclarée le 14 mars 97 à Antony
N°SIRET : 412 376 477 000 11 Code APE : 9001Z
N° formation professionnelle : 11 92 09 76 392
Certification QUALIOPI pour les actions de formation
6 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY
Facebook <https://www.facebook.com/CompagnieNAJE/>
Courriel : compagnienaje92@gmail.com
site : www.compagnie-naje.fr Téléphone : 01 46 74 51 69



Objectifs du spectacle

Le spectacle est d'abord un outil d'information du tout public sur les conditions de vie que nous faisons aux personnes sans papiers, sur la solidarité aussi qui est parfois à l'œuvre, sur les consignes données aux administrations dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, sur les questions de droit... sur le rôle de nos institutions et sur le nôtre. Il propose un parcours dans lequel chacun.e doit pouvoir chercher comment il et elle veut se situer et quelle action il et elle est en capacité de mettre en œuvre.

Cibles visées

Le spectacle a été conçu pour être accessible à toutes et tous notamment aux publics non sensibilisés à ces questions. Attention cependant, certaines séquences peuvent heurter la sensibilité des jeunes enfants.

Principes d'un théâtre-forum

Nous jouons une première fois le spectacle, pour que chacun.e en saisisse le sens. Nos scènes disent des réalités qui ne nous conviennent pas et en dévoilent les enjeux. Elles sont construites comme des questions : comment faire pour changer cela ?

Nous rejouons une deuxième fois chaque scène. Dans la salle, pas des spectatrices et spectateurs passifs mais des actrices et acteurs du débat. Les spectatrices et spectateurs qui le souhaitent viennent sur scène remplacer le ou la protagoniste pour jouer leur point de vue et tenter de faire bouger les choses.

Faire forum, c'est s'essayer ensemble à l'action transformatrice et peser ses conséquences. C'est une assemblée et c'est une fête. C'est un acte à commettre ensemble. Pour que demain, les choses ne soient plus tout à fait comme avant.

Comment a été créé ce spectacle

Le spectacle a été initialement créé avec 48 citoyen.nes et 10 comédien.nes. Les matériaux qui le constituent ont été récoltés auprès de fonctionnaires, de militant.es syndicaux et associatifs, de bénévoles, de journalistes, d'élu.es et de citoyen.es porteurs de points de vue antagonistes sur la question.

L'équipe du spectacle

Le spectacle n'est plus disponible dans sa version originale. Nous pouvons en reprendre des séquences si besoin avec 7 comédien.nes et la metteuse en scène. A étudier au cas par cas pour ce qui concerne contenu et devis.

La durée du spectacle

Entre 1h et 1h30, forum compris, en fonction des scènes choisies et des contraintes du commanditaire.

Le contenu du spectacle

Le prologue :

De brèves apparitions de personnages divers. Ainsi est convoquée là une large palette des regards portés par les un.es et les autres sur les personnes sans-papiers et la politique mise en œuvre à leur égard. Puis une apparition d'un autre âge, celle de Louis XVI avec un décret particulièrement contemporain portant sur le renvoi des esclaves dans les colonies.

Le corps du spectacle :

Les coulisses de l'élaboration de la stratégie politique menée vis-à-vis des personnes sans-papiers et comment elle se met en œuvre concrètement.

Le spectacle nous emmène :

- chez des agriculteurs qui trouvent une quarantaine de personnes sans-papiers dans leur hangar et les aident jusqu'à ce que la police intervienne et qui seront relayés ensuite par le village entier, maire et curé en tête. ;
- chez une ancienne personne sans-papiers qui en héberge une autre jusqu'à ce que de faux ouvriers viennent chez elle ;
- dans une banque qui bloque une personne sans-papiers dans le sas et appelle la police ;
- à Pôle Emploi qui a reçu des consignes pour contrôler les documents d'identité puis appeler la préfecture en cas de suspicion sur les questions de titre de séjour ;
- dans un avion avec une personne sans papiers « raccompagné par des escorteurs » puis dans une discussion entre escorteurs.

La fin du spectacle :

Une question que nous nous posons à nous-mêmes et qui se pose à chacun.e : quelle serait la plus petite action que chacun.e d'entre nous serait en capacité de mettre en œuvre là où il est ?

Conditions techniques du spectacle

Ce spectacle est initialement prévu pour être joué dans une salle culturelle équipée. Cependant, vu son caractère militant, il peut aussi être joué dans des lieux non équipés s'ils sont susceptibles de faciliter la réunion du public.

Dans une salle équipée

Nombre de spectateurs et spectatrices : minimum 30 maximum 800. Attention : au-delà de 300 personnes, une sonorisation de l'ensemble du plateau de jeu est nécessaire (micros statiques ou micros cravates et régisseur son pour les installer et en assurer la conduite).

Temps d'installation : l'équipe doit pouvoir s'installer et répéter sur l'espace scénique déjà installé en lumières dès le matin du jour de la représentation.

Espace nécessaire : plateau de jeu d'un minimum de 4 mètres de profondeur sur 10 mètres d'ouverture.

Sonorisation : En dessous de 300 spectateurs et spectatrices, et à condition que l'acoustique de la salle soit correcte, un micro sans fil suffit (la musicienne a son propre ampli).

Lumières : Une fiche technique appropriée à la salle choisie sera fournie par la compagnie. Prévoir un minimum de 40 projecteurs plus jeu d'orgue.

Personnel technique : Il est nécessaire de prévoir l'installation des lumières avant l'arrivée des comédien.nes ainsi que la conduite lumières pendant le spectacle. Si nécessaire, la compagnie peut prendre cela en charge elle-même.

Dans une salle non équipée : la compagnie s'adaptera aux moyens dont dispose la salle et fournira une fiche technique minimum qui lui est adaptée.

Fiche administrative

“ Nous n'Abandonnerons Jamais l'Espoir ” Sigle : NAJE

Adresse postale : 6 rue Camille Pelletan 92290 Chatenay Malabry.

Siège social : Chez JP Ramat, 57 rue Roger Salengro 92160 ANTONY

Tel et fax : 01.46.74.51.69.

E mail : Compagnienaje92@gmail.com

Site : <http://www.compagnie-naje.fr/>

N° SIRET : 412 376 477 000 11

CODE APE : 9001Z (arts du spectacle vivant)

Association loi 1901

Déclarée en Préfecture d'Antony le 14 mars 1997 sous le numéro 16109121

Journal Officiel du 5 avril 97, article 1356

Président : Jean-Jacques HOCQUARD

N° de Formation professionnelle : 11 92 09 76 392

Licence d'entrepreneur du spectacle catégorie 2